ANNEXE 3

MEMOIRE EN REPONSE AU PV DE SYNTHESE

DU PORTEUR DE PROJET

06/04/2017

SAS PARC EOLIEN DU PAYS D'ANGLURE

Chez EDF EN France

Cœur Défense - Tour B
100, esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense Cedex

M. SYGUT Edoire
10 Grande Rue
51290 AMBRIERES

RAR N° : 2C 121 019 8624 4

Contact : *Olivier COCHARD (01 40 90 25 46 – 06 10 61 24 47 – olivier.cochard@edf-en.com)*
Objet : **Projet éolien du Pays d'Anglure : observations suite au procès-verbal de synthèse**

Paris La Défense, le 06/04/2017

Monsieur SYGUT,

Dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation unique d'exploiter le parc éolien du Pays d'Anglure, présentée par la SAS Parc éolien du Pays d'Anglure, une enquête publique a été menée par vos soins sur les communes d'Allemanche-Launay-et-Soyer et La Chapelle-Lasson (Marne) du 22/02/2017 à 10h au 29/03/2017 à 13h.

En date du 04/04/2017, à Reims, vous nous avez remis le procès-verbal de synthèse prévu par l'article R.123-18 du code de l'environnement.

En synthèse, trois avis favorables ont été émis, de la part de Messieurs CARTIER Michel et BEAUVAIS Cyrille, résidant à Allemanche, et de la part de Monsieur BASSON Alain, maire de La Chapelle-Lasson. L'avis favorable de Monsieur BASSON met en avant les études environnementales et techniques réalisées, le respect des contraintes environnementales, les aspects paysagers, l'éloignement du projet au village et les mesures compensatoires que nous prévoyons.

Aucun avis défavorable n'a été émis.

En conséquence, le public n'ayant soulevé aucun point nécessitant l'apport de précisions, ce courrier constitue notre réponse au procès-verbal de synthèse prévu à l'article R.123-18 du code de l'environnement. Par ailleurs nous avions souhaité apporter une réponse à l'avis de l'autorité environnementale, sous la forme d'un mémoire en réponse, dont vous aviez demandé l'ajout au dossier d'enquête publique en date du 02/03/2017.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur SYGUT, nos sincères salutations.

Olivier COCHARD

Ingénieur Projets